

ARMOY



Édito...

288 jeunes armoyens et lyaudins ont repris le chemin de l'école le lundi 4 septembre. Durant l'été, les services techniques ont eu à cœur de remettre en état le groupe scolaire afin que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions. Malheureusement, nous constatons de plus en plus de dégradations (tags, graffitis, vitres brisées,). Si certaines de ces actions sont le fait d'éléments extérieurs, d'autres le sont, hélas, de la part d'anciens élèves.

Les élus se sont eux aussi remis au travail : PLU, aménagement du parking de la mairie, attribution du marché à maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un trottoir le long de la RD26, ...

En ce qui concerne l'environnement politique, l'inquiétude des élus se porte essentiellement sur les finances : suppression de la taxe d'habitation, baisse des dotations, réduction ou suppression des subventions,..... Ils espèrent que les nouvelles mesures n'impacteront pas trop les finances de la commune.

A toutes et à tous je vous souhaite un bel automne.

Daniel CHAUSSEÉ

///////////////// Sommaire

Édito	p.2
Evènements	p.3
Comptes rendus Conseils	p.4-5
Rencontre avec	p.6
La vie de la commune	p.7-8
Travaux de la commune	p.9
Détente	p.10-11
La vie des Associations	p.12-15
Infos diverses	p.16-17
Vivre ensemble	p.18
Agenda et État Civil	p.19
Infos pratiques	p.20

///////////////// Infos

Mairie : 202, route du Bois de la Cour

Heures d'ouverture :
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h.
Le mercredi de 9 h à 11 h.

Tél. 04 50 73 95 74
Fax 04 50 73 98 57
Mél : communedarmoy@wanadoo.fr
Site : www.armoy.fr

Permanences du maire : sur rendez-vous



> **Directeur de la publication :**
Daniel Chaussée

> **Comité de rédaction :**
Delphine Berly, Jean-Pascal Cézard,
Thérèse Cochard, Patrick Bernard,
Yvan Salmeron, Martine Siéger

> **Création et impression :**
Fillion Imprimerie

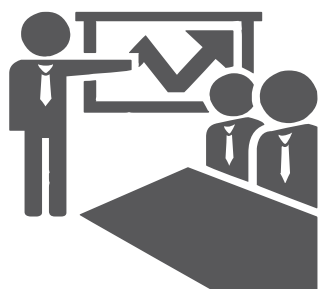


Fête de la Musique



Dépouillement des élections (4 scrutins en 2 mois)

SÉANCE DU 6 JUIN



- **Installation d'une terrasse devant la Supérette Vival** pendant la période estivale : accord.
- **Modification du tableau des emplois** : suite à la demande de mutation de Madame Clément, suppression d'un poste à plein temps et création de deux postes à temps non complet.
- **Fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux des Moises (SIEM) et du Syndicat Intercommunal des Eaux des Voirons (SIEV)** : cette fusion n'aura pas d'incidence sur le prix de l'eau payée par les abonnés ; avis favorable sur ce projet de fusion et sur les nouveaux statuts qui seront ceux du syndicat issu de la fusion (9 voix pour et deux abstentions).
- **Travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente** : autorisation de déposer le dossier de demande d'urbanisme nécessaire à la réalisation de ce projet.
- **SYANE**, installation de bornes de recharge pour les voitures électriques : le coût estimatif pour la commune est de 3 750 euros, plus 450 euros de maintenance annuelle ; il faut réserver deux places de parking accessibles 7j/7 et 24h/24. C'est ce dernier point qui est difficile, il n'est pas urgent de prendre position.

SÉANCE DU 3 JUILLET

- **Présentation du rapport d'activité de la Bibliothèque Municipale** : 45 à 50 % des adhérents sont domiciliés à Armoiy ; félicitations à la Bibliothécaire pour son dynamisme et pour les bénévoles motivés qui l'accompagnent.
 - **Local paroissial** : la convention de mise à disposition d'un local au profit de l'association Diocésaine se termine le 30 septembre ; cette association demande la reconduction de cette mise à disposition, mais ce local intéresse aussi un commerce voisin qui a besoin de place supplémentaire pour assurer son activité. Il est décidé de rechercher avec l'association diocésaine une solution alternative afin de libérer le local.
 - **SYANE** : diagnostic des installations d'éclairage public : il s'agit d'un plan d'actions pour répondre aux enjeux énergétiques, environnementaux et financiers de l'éclairage public. Avis favorable du Conseil pour s'engager dans cette démarche
 - **Attribution des subventions aux associations** :
- | | |
|----------------------------|--------|
| AS ARMOY- LE LYAUD | 1200 € |
| AS COMMUNALE DE CHASSE | 200 € |
| AS PARENTS D'ÉLÈVES | 1000 € |
| AS FESTIVAL DE THÉÂTRE | 200 € |
| CLUB DU 3 ^e AGE | 200 € |
| COMITE DES FÊTES | 350 € |
| FOYER RURAL CULTUREL | 1500 € |
| GOUTTES DE VIE | 700 € |
| MISSION LOCALE DU CHABLAIS | 1299 € |
| ÉCHO DU HAUT CHABLAIS | 300 € |



URGENCES74
 Thonon - Evian - Morzine
 Ambulance - VSL - Taxi
 16, av. des Prés verts - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 26 26 02
 Fax 04 50 71 28 89

 **LE D'JOSS BAR**
 Tél. 04 50 73 38 46
 13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

MÉCHOU DES SAVOIE

Traiteur à domicile
 • Réceptions
 • Mariages
 • Baptêmes
 • Anniversaires
 • Repas d'entreprise...
 Vincent Meunier
 74200 Le Lyaud
Tél. 04 50 70 96 49
 Port : 06 11 87 74 63

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE

- **Conseil Départemental - RD 26** - sécurisation et rectification du virage de Planaise : Pour améliorer la sécurité de ce virage, le Conseil Départemental prévoit le renforcement des rives aval, l'élargissement de la chaussée, la rectification du tracé et l'abaissement de la pente du talus ; des acquisitions foncières sont à prévoir.
- **Bibliothèque** : mise au rebut de certains ouvrages : comme chaque année, un "désherbage" des livres les plus anciens ou abimés est proposé.
- **Thonon Agglomération : rapport d'activité** : présentation du rapport annuel 2016 des CC du Bas Chablais et des Collines du Léman désormais réunies au sein de Thonon Agglomération.
- **Thonon Agglomération : rapports annuels** sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et du service public d'élimination des déchets ; ces deux rapports sont présentés et approuvés
- **Thonon Agglomération - statuts de la Communauté d'Agglomération** : adoptés par le Conseil Communautaire le 27 juin 2017, ces statuts reprennent l'ensemble des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives de la communauté d'agglomération. Approbation à la majorité (une abstention).
- **Local paroissial** : après débat, le projet qui consiste à installer un algéco de 15 m² à proximité du presbytère pour un coût d'achat estimé de 3500 à 5000 euros est retenu ; le Conseil autorise la poursuite de ce projet à la majorité (une abstention).



FLASH : INFORMATION RECENSEMENT

Le recensement des habitants de notre commune se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018 (le dernier recensement a eu lieu en 2013). Chaque personne recensée pourra répondre aux questionnaires par internet. Ce mode de réponse sera proposé de manière systématique par les agents recenseurs ; bien entendu, la réponse sur questionnaire papier restera possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser internet.



ossature bois
charpente
couverture

particuliers
entreprises
collectivités

FAVRAT
construction bois

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com

LA FERME DE TROSSY

Horaires
Lundi au samedi :
9 h 30 - 12 h
16 h 30 - 19 h 30
Dimanche
et jours fériés :
9 h 30 - 11 h 30
18 h - 19 h 30

FABRICATION FERMÈRE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com

LÉMAN
BRASSERIE ARTISANALE

600 B route des Blaves • Noyer • 74200 Allingez
+ 33 (0) 4 50 37 45 83 • www.biere-leman.com

PARTNER CHAUFFAGE

**DÉPANNAGE
INSTALLATION**

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

FINÉLEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93
finelec.74@wanadoo.fr

ADRIEN BORGES DOS REIS, ÉTUDIANT EN HÔTELLERIE-RESTAURATION ET CANDIDAT AU CONCOURS DU BOCUSE D'OR

Jeune de 19 ans habitant à Armoy, Adrien Borges Dos Reis prépare un bac professionnel dans l'hôtellerie-restauration au lycée hôtelier de Challes-les-Eaux. Il a participé le 27 septembre dernier au plus prestigieux concours de gastronomie à Paris, le Bocuse d'Or France.

Nous l'avons interviewé par téléphone quelques jours avant l'épreuve, alors qu'il s'entraînait avec le Chef Guilhem Baillaud dans son restaurant de Saint-Rémy de Provence.

Votre parcours et vos projets ? J'ai été élève à l'école primaire d'Armoy- Le Lyaud, puis au collège Champagne avant de rejoindre le lycée hôtelier. Après le Bac Pro que je passerai en juin prochain, je voudrais intégrer l'Institut Paul Bocuse à Lyon pour préparer un Bachelor (Bac + 3) ; le fait d'avoir participé au concours du Bocuse d'Or devrait me donner une chance supplémentaire d'être retenu.

Parlez-moi de ce concours : C'est une épreuve internationale, là nous allons participer à la finale française, qui réunit huit "duos" (un Chef et un Commis) ; au départ il y avait 140 candidats et nous avons été sélectionnés ! Nous avons appris à travailler ensemble avec le Chef, dans un climat de confiance ; chacun a sa part de responsabilité ; on discute avant et après le travail proprement dit ; on apprend à maîtriser ses émotions, à rester concen-

tré sur son travail. Pour se préparer à l'ambiance du jour J, on va même jusqu'à se mettre l'enregistrement du dernier concours avec beaucoup de bruit et d'interventions du jury pendant qu'on s'entraîne !

Nous devons préparer huit assiettes de langoustines et un plateau comprenant une viande et trois garnitures pour les huit personnes du jury (tous des Chefs réputés !)

D'où vous vient ce choix de la restauration ? Depuis tout jeune, j'ai le goût de faire la cuisine ; à six ans, je faisais à manger pour ma grande sœur ! Mais il doit y avoir une part d'hérédité puisque ma grand-mère a travaillé au Royal à Evian, et quand j'allais chez elle, elle me préparait de bons petits plats !

A 19 ans, ce n'est pas trop dur d'être loin de sa famille ? J'ai déjà effectué des stages à Vienne, Avignon, Genève, ça fait partie du métier... ce qui est plus lourd, c'est le rythme de travail, actuellement on se prépare à raison de 10 heures par jour depuis un mois ! Mais là aussi, c'est un aspect du métier incontournable, il faut le savoir et l'accepter. Et le plus important, c'est d'être passionné et c'est mon cas ; c'est une chance formidable de participer à ce concours.



DERNIÈRE MINUTE

Adrien a été récompensé du Bocuse d'Or du meilleur Commis le mercredi 27 septembre... Bravo à lui !



RENTRÉE SCOLAIRE

Finies les vacances, place à la rentrée, devoirs, réveille-matin... Mais surtout les copains copines !
Nombre d'enfants : Maternelles 104 - Primaires 184.

Y a-t-il des changements dans notre groupe scolaire ?

Maintien : Semaine 4 jours ½

Nouveautés : Mme Cathy CHIFFLET assure depuis la rentrée la direction de l'ensemble du groupe scolaire.

Mise en place d'un site internet

<https://eticket.qjis.fr>

pour l'inscription des enfants à la cantine, à la garde périscolaire et le TAP. Les parents pourront payer les factures soit directement sur le site par carte bancaire, soit par chèques ou espèces au bureau du SIVOM.

La cantine : Coût du repas 4,90 € : reste inchangé depuis 2011 avec le même prestataire.

La garde périscolaire : 1,50 € la ½ heure.

Horaires :

- Le matin : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 6 h 50 à 8 h 20.
Mercredi de 11 h 30 à 12 h 30
- Le soir : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Le Temps Animation Périscolaire :

de 15 h 45 à 16 h 30

Diverses activités gratuites sont proposées : chant, dessin, théâtre, travaux manuels, poterie, lecture, sport, yoga, aide aux devoirs, contes, ...

SIVOM : Tél. 04 50 73 97 84

armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

Ouverture du bureau : lundi, jeudi, vendredi de 7 h 30 à 17 h ; Mardi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Bonne année scolaire à toutes et tous !



POINT SUR LE PLU

Après une pause estivale, qui a permis aux élus de mûrir leur réflexion et au cabinet d'urbanisme de peaufiner les règlements écrits, les réunions de la commission ont repris mi-août ; quelques points restent encore à affiner.

D'autre part, Thonon agglomération, qui depuis le 1^{er} janvier a repris la compétence urbanisme, nous a fait part de nouveaux éléments à intégrer dans nos documents, et qui seront pris en compte.

Sauf incident, le PLU pourrait être présenté en conseil municipal d'ici la fin de l'année, arrêté par l'agglo dans la continuité et soumis ensuite à enquête publique.

THONON AGGLOMÉRATION

Depuis le 1^{er} janvier, suite à la dissolution de la Communauté de Commune des Collines du Léman, la commune d'Armoy fait partie de Thonon Agglo.

Une mise en place laborieuse, non pas en ce qui concerne le personnel, ni par rapport aux compétences, mais par rapport à la complexité des textes, des lois, et autres règlements.

Depuis le 1^{er} janvier, ce sont 327 délibérations qu'il a fallu prendre pour être dans la légalité... et il nous reste encore quelques mois pour approcher les 500 !!!!

S'il est vrai que la démocratie a un prix, la simplification des normes, des lois, la lisibilité des textes pourraient être source de gain de temps et d'économie.

Des félicitations et des remerciements au personnel de l'agglo, qui se bat dans la jungle de ces lois, et qui parfois, sacrifie un week-end familial, pour qu'une délibération puisse être prise dans les délais.

Malgré tous ces petits problèmes administratifs, avec la Communauté d'Agglo le Chablais s'est doté d'un outil performant pour préparer l'avenir.

DÉPART DE STÉPHANIE

Après avoir passé 7 ans à la mairie d'Armoiy, Stéphanie Clément, secrétaire de mairie, nous a quittés pour rejoindre Thonon agglomération où elle a rejoint le service "Urbanisme - instruction des sols".

Lors de son pot de départ, un discours très élogieux a été fait par Daniel Chaussée, rappelant la qualité du travail que Stéphanie a accompli durant son "septennat".

Elle a été remplacée par Sabrina Von Dach, que nous connaissons déjà puisqu'elle a effectué le remplacement d'Aurélié Curdy durant son congé de maternité.

Bienvenue parmi nous à Sabrina et bonne chance à Stéphanie !



Octobre rose

Le comité pour le dépistage du cancer du sein en Haute-Savoie sensibilise les femmes et les encourage à se faire dépister grâce à différents relais d'information et partenariats. Reconnu d'intérêt général il s'associe chaque année à la campagne nationale de mobilisation pour le dépistage du cancer du sein. Armoiy a pour l'occasion fleuri de rubans roses l'arbre sur la place de nos commerces.

NEXT VISION
#LA REFERENCE
IMAGE & SON

BOSE | Panasonic | marantz | SPECTRAL | B&W

5 Rue Marc Courriard 58 Avenue de Genève
74100 ANNEMASSE 74200 THONON LES BAINS
Tél : 04 50 36 37 88 www.nextvision.com Tél : 04 50 73 38 05

**SAS Électricité & Travaux Publics
DEGENÈVE**

Canalisations électriques et télécommunications
Terrassements et VRD
Canalisations eaux potable, pluviales et usées
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

G. DUBOULOZ
1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage
Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28 www.dubouloz.net

La Décoration
Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax. 04 50 70 27 81

Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE
388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

**Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
(Bas de contention - ceintures...)**

Location - Livraison à domicile - Vente
click & collect

**forum
santé**

Tél. 04 50 70 51 93
Fax 04 50 73 93 97

**Lcompta
M**
Société d'expertise comptable

Laetitia DIVIS
Expert Comptable

Rés. "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96
Fax 09 67 44 26 38 - lcmcompta@orange.fr

Les florales
ouvert tous les jours

1, place Jules Mercier
74200 THONON-LES-BAINS



Remplacement d'une canalisation d'eau potable, route de l'Ermitage.



Remise à niveau des tampons de regard des eaux pluviales au centre du village.



Aménagement du parking près de l'aire de jeux.



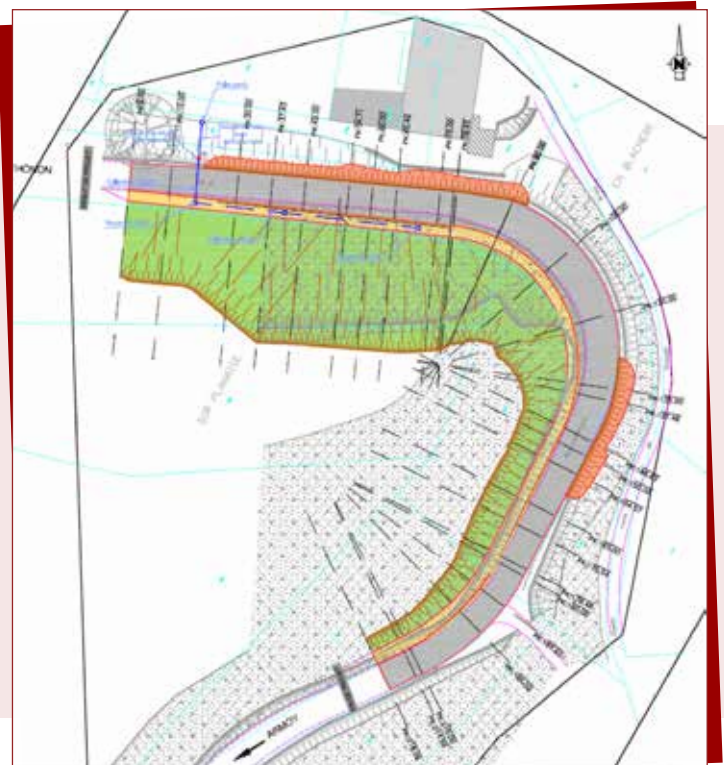
Installation d'un défibrillateur salle des fêtes.

RECTIFICATION ET SÉCURISATION **PROJET D'AMÉNAGEMENT DU VIRAGE DE PLANAISE**

Objectif :

Améliorer la sécurité par :

- le renforcement des rives aval
- l'élargissement de la chaussée
- la rectification du tracé
- l'abaissement de la pente du talus.



INSOLITE...

*Création des enfants de l'école Armoy-Le Lyaud,
à la façon Jean Dubuffet*

Recette aimablement proposée
par le restaurant "L'Echo des Montagnes"

Sauce Grand VeneurIngrédients :

2 oignons - 2 carottes - 2 échalotes - 1 bouquet garni
60 g de beurre - 30 g de farine
10 cl de vinaigre de vin rouge - 50 cl de vin rouge
50 cl de fond de gibier
2 cuillères à soupe de gelée de groseille ou d'airelles
Huile

Préparation :

- Pelez et coupez les légumes en petits dés. Faites les blanchir 5 minutes dans de l'eau bouillante.
- Egouttez les légumes et faites les revenir avec le bouquet garni dans une sauteuse avec un peu d'huile.
- Laissez cuire 5 minutes.
- Ajoutez 40 g de beurre puis la farine et mélangez.
- Mouillez avec le vinaigre de vin ainsi que le vin rouge et laissez réduire.
- Ajoutez ensuite le fond de gibier à la préparation et laissez cuire pendant 1 heure.
- Finalisez la sauce en ajoutant à la sauce le reste de beurre, la confiture de groseilles et mélangez bien le tout.

Astuce :

Si vous préférez, vous pouvez passer la préparation au chinois après avoir préalablement retiré les légumes afin d'obtenir une sauce lisse.



**Selle de chevreuil rôtie
au four sauce Grand Veneur**

Selle de chevreuil environ 1,6 kg de viande

- Préchauffez votre four à 210° (Thermostat 7)
- Saisissez la selle de chevreuil sur les deux faces dans de la matière grasse sur feu vif afin d'obtenir une belle coloration. Assaisonnez à votre convenance.
- Enfourez pendant 30 minutes pour une cuisson à point.

Astuce :

Accompagnez votre gibier avec une purée de céleri, patates douces, courge, poires au vin, gratin de crozets, poêlée de cèpes ou girolles...

Le potager naturel... En début d'automne

Un potager naturel est un lieu où le respect du vivant (de l'humain mais aussi de la terre, des plantes, des insectes...) est primordial. Chaque élément a un rôle à jouer dans l'équilibre du potager.

Que peut-on faire en ce début d'automne ? Laisser monter en graines quelques laitues, chicorée, persil, coriandre, choux... ainsi que toutes les fleurs comestibles de votre potager... ils se ressèmeront seuls au printemps où vous pourrez les repiquer et feront le régal des oiseaux.

Vous pouvez repiquer roquettes, salades, choux... au pied des courgettes, courges, tomates non encore enlevées. Ils seront ainsi protégés.

Si vous laissez vos plants de tomates ... pendant l'hiver, les insectes (coccinelles...) pourront s'y installer pour l'hiver comme dans toutes les tiges creuses que vous laisserez dans votre jardin. Si vous choisissez de ne pas les laisser, ne les arrachez pas, coupez-les car le système racinaire favorisera l'enracinement des futures plantes et se décomposera, créant ainsi de l'humus qui

nourrira votre sol. Vous pouvez laisser les pieds coupés sur le sol en ajoutant par-dessus les dernières tontes de pelouse (apport d'azote), puis des feuilles mortes de votre jardin (apport de carbone), du broyat fin de bois (apport de carbone). Un sol couvert crée la fertilité.

N'hésitez pas à semer (si le froid n'est pas trop précoce) dans tous les espaces libres, mâche, épinard d'hiver, pourpier d'hiver... et engrais verts vesce, moutarde... ce qui servira de mulch au printemps.

C'est aussi le moment de créer un nouvel espace de culture pour le printemps prochain. Directement sur l'espace délimité, étaler (carton sans encre) et mélanger les dernières tontes, des feuilles, du broyat fin, du foin, de la paille... des matériaux verts et des matériaux bruns (couche de 15/20 cm environ). Au printemps vous pourrez passer la grelinette sans retourner la terre pour conserver la vie de votre sol.

Qui plante un jardin naturel récolte le bonheur !
Rendez-vous au printemps...

Les Incroyables comestibles Léman 74





Vue du chalet

LE CHALET
6 GÎTES EN PLEINE NATURE



Bernard et Anne-Marie PEILLEX
Lieu-dit "L'Ermitage"
74200 ARMOY
(à 3 km de Thonon)
Tél. 04 50 71 08 11
Fax 04 50 71 33 88
bpeillex@wanadoo.fr



**TABAC
PRESSE
LOTO**



Michel QUELDERIE

1200, route de Noyer - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 73 98 58



Rêve
de mômes

Rêve de Mômes habille les enfants du 1 mois au 14 ans,
avec plusieurs marques : IKKS, Catimini, Levi's,
Timberland, Billieblush, 3 Pommès

Rêve de Mômes
6, square Aristide Briand - 74200 Thonon-les-Bains
04 50 71 04 75
reveidemomes.thonon@gmail.com
Et retrouvez-nous aussi sur Facebook 

APE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

La kermesse début juillet a enchanté les enfants avec des activités diverses comme le tir à l'arc, les balades en poney, l'atelier créatif, la pêche aux canards ou encore le maquillage.



La rentrée scolaire s'est bien passée. L'école a désormais une direction commune pour la maternelle et l'élémentaire.

L'Assemblée Générale du 29 septembre a confirmé une équipe d'une vingtaine de parents bénévoles prêts à œuvrer au sein de l'association pour récolter des fonds. L'organisation de plusieurs animations habituelles est prévue sur l'année scolaire.

Pour la fin 2017, sont déjà fixés : **le loto** (dans la salle des fêtes d'Armo) le 18 novembre ; **la vente de calendriers avec photos des élèves** qui seront proposés aux familles en novembre/décembre et **la vente de sapins de Noël** et de fruits avec buvette gourmande ouverte à tous, programmée pour le 9 décembre (devant l'école).

Grâce à la participation de tous, les manifestations permettent à nos enfants de profiter d'activités extra scolaires.

Cette année, un thème général est proposé par les enseignants : le cirque.

Pour information, l'association a l'objectif annuel de récolter environ 20 000 € pour financer les projets extra scolaires des 12 classes (par exemple, 2 classes sont parties en classe de mer en mai dernier).

CLASSE DE MER

vue par les CM1

Pour finaliser notre projet "Vendée Globe" sur lequel nous avons travaillé toute l'année, nous sommes partis en Loire Atlantique, à Piriac-sur-Mer.

Nous avons pu découvrir et apprendre de nouvelles choses en rapport avec la mer, le vent et la voile, et observer de merveilleux paysages. Nous avons fait de la pêche à pied, 3 séances de voile, découvert les marais salants de Guérande avec un paludier, visité le chantier naval de Saint-Nazaire où nous avons vu un des plus gros paquebots de croisière du monde. Nous sommes rentrés dans un sous-marin, l'Espadon, avons visité une petite criée à La Turballe et rencontré un mareyeur. Nous avons également marché sur le sentier des douaniers où on a fait un jeu du béréty de la mer avec les rejets de la laisse de mer, découvert des plantes comestibles, réalisé une lecture de paysage et créé des mini-dunes.

Merci à tous ceux qui ont aidé à la réalisation de notre classe de mer, grâce à vous, nous avons passé une semaine inoubliable.



Boucherie
d'Armo

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Benoît Favler-Bosson
3565 Chef-lieu - 74200 Armo - Tél. 04 50 17 49 91

RENAULT

Optique de véhicules
Carrosserie toutes marques
Lubrification spécialisée
Pneumatiques
Diagnostic électronique
Diagnostic toutes marques
Entretien véhicules
Entretien poids lourds

ARMO GARAGE
Garage & Carrosserie Marcen Mercier s.a.s.
2411 rue Cochen - 44300 Allingés (M) - Tél. +33 (0)2 50 70 26 23
E-mail : armo.garage@orange.fr

RÉSEAU **ad**

Garage de la Maladière
J.-L. LAPEINE
Spécialiste PEUGEOT

Vente neuf et occasion
Réparation toutes marques

2380, RD 903 - Mésinges - ALLINGES
Tél. 04 50 70 26 23

TENNIS

Pour cette saison 2017-2018, la cinquième année de l'école de tennis désormais d'Armoy -Le Lyaud, les cours ont repris dès le mercredi 30 août avec l'envie de prendre du plaisir et de progresser. Cette saison est marquée par un fort renouvellement de joueurs et joueuses plus jeunes pour un total de 37 participants répartis dans 6 cours le mercredi après-midi et le jeudi soir.

Pour tous renseignements :
gdtennis@hotmail.fr ou au 06 10 97 43 93.

L'année 2017 a été marquée par la fusion des associations d'Armoy et du Lyaud qui a permis la remise en état totale du terrain de tennis municipal d'Armoy et de son aire de jeu. L'inauguration a eu lieu le samedi 14 octobre à 11 h en présence des Maires des deux communes, de jeunes de l'école de tennis et d'adhérents.

Nous sommes enchantés que nos adhérents puissent bénéficier de ce beau terrain ainsi que nos jeunes qui ont fait leur premier entraînement dessus à Armoy le mercredi 11 octobre.

La volonté de l'association est de rester dynamique en proposant des tournois aux enfants et aux adultes et des journées conviviales. Après avoir emmené nos jeunes une journée au tournoi de Roland Garros le 10 juin, nous souhaitons rééditer ce genre de sorties dès cette saison.



FOYER RURAL

C'est reparti !

Les activités de la saison 2017-2018 ont repris, pour les adultes, les seniors et pour les plus jeunes. Création, chant, culture linguistique, sport ou détente, tous y trouveront l'occasion de se faire plaisir, à tout âge.

17 activités ont pour le moment démarré dans des salles d'Armoy ou du Lyaud, dont une nouveauté : la chorale enfants.

Quelques-unes ont été mises en attente, soit par l'animateur, soit par le bureau du foyer, le nombre d'inscrits étant insuffisant. Si de nouvelles inscriptions se présentent, on pourra envisager de lancer les cours.

Il reste de la place dans plusieurs activités, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du foyer : **tous les mardis matin, de 9 h à 12 h, salle de réunions de la mairie d'Armoy, ou 06 51 13 72 36, ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com**



Atelier chant adultes

Et n'oubliez pas ...

Comme chaque année, le foyer organise l'exposition artisanale d'automne : **Samedi 28 octobre de 14 h à 19 h et dimanche 29 octobre de 9 h 30 à 18 h**, dans la salle polyvalente d'Armoy. Vous découvrirez les créations d'artisans locaux, et vous pourrez commencer à penser à vos cadeaux pour Noël. Entrée libre, petite restauration. Venez nombreux !

Donner son sang ne semble pas à première vue être un geste compliqué

Connu de tous, indolore, rapide (environ 30 minutes, questionnaire détaillé compris), facile (pas besoin d'être à jeun par exemple), sa nécessité n'est contestée par personne.

Tout au plus un certain nombre de restrictions, certaines plus gênantes que d'autres, en raison du principe de précaution. Vous ne pourrez ainsi jamais donner votre sang à des fins transfusionnelles si vous avez déjà bénéficié d'une transfusion sanguine, ou si vous avez séjourné plus d'un an au Royaume-Uni entre 1980 et 1996 (période de l'épidémie dite de la vache folle). Vous devrez attendre quatre mois après un piercing ou un tatouage, 15 jours après une grippe, ou 7 jours après un détartrage.

**Donner son sang est un acte généreux,
qui permet chaque année de soigner
1 million de malades.**

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

Le don de sang représente le plus beau des cadeaux pour de parfaits inconnus. Si vous n'avez jamais donné de sang, informez-vous de la date

de la prochaine collecte dans votre ville et emmenez un accompagnateur pour vous rassurer. Vous serez ainsi fier de dire que vous avez contribué à sauver des vies. Si vous cumulez les dons de sang, continuez sur cette voie et encouragez un ami qui n'a jamais donné de sang à faire le grand pas du côté des sauveurs de vies !

Pour nos villages d'Armoay et du Lyaud, la dernière collecte aura lieu mercredi 25 octobre de 17 h à 20 h salle de la mairie du Lyaud. Nous vous attendons nombreux.

Dates à retenir pour 2018

avec un changement d'horaire dû aux nouvelles règles de planification des collectes de l'EFS :

les prélèvements auront lieu de 16 h 30 à 19 h 30

- Mercredi 10 janvier 2018
- Mercredi 25 avril 2018
- Mercredi 18 juillet 2018
- Mercredi 24 octobre 2018

D **B**

Dominique BALANDRAS
ARTISAN CARRELEUR
34, impasse du Bois Poulet
Sur le Martelet
74200 ARMOY
Tél. & Fax 04 50 71 59 38

JOLIVET
VITRERIE - MENUISERIE ALU
Fenêtre & Vésanda

Tél. 04 50 70 00 59
Fax 04 50 70 84 89

Certifié **KNX**

sarl **DANTONY ELECTRICITE**

- Alarmes ■ Interphone ■ Domotique
- Automatisation de portails
- Chauffage électrique

129C, chemin de la Folatière, sur Lonnaz
74200 ARMOY - Tél. 06 27 13 42 17
dantony.electricite@yahoo.fr

EUROPE SIGNALÉTIQUE

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPES
74550 PERRIGNIER

B **G** **MENUISERIE - AGENCEMENT**
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
artisan
Bruno COUEDEL
Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
bruno-couedel@wanadoo.fr

DOMIAL
Electroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

COMITÉ DES FÊTES

Fête de la Musique

C'est avec un brin de fébrilité que le Comité des Fêtes a organisé sa première fête de la musique.

Les six groupes musicaux ainsi que le public venu nombreux ont pu profiter d'une belle et douce soirée.

Nous remercions vivement l'ensemble des groupes pour leur magnifique prestation et le public présent qui ont su donner à cette soirée une belle ambiance.

Le stand boisson et petite restauration a rencontré un vif succès.

Merci à la Mairie d'avoir mis à notre disposition locaux et matériels, au personnel communal pour son aide précieuse, à tous les membres du Comité des Fêtes pour leur investissement personnel, ainsi qu'aux bénévoles d'ici et d'ailleurs. Armoiy a eu une belle Fête de la Musique.

Nous vous disons à l'année prochaine !



Soirée "Années 80"

La soirée " les années 1980" a rencontré un vif succès avec près de 150 participants.

Si la choucroute a été très appréciée, les airs des années 1980 l'ont été davantage, même si l'animateur n'a pas été à la hauteur de nos attentes.

Malgré tout, les danseurs et danseuses ont pu, dans une ambiance explosive, chanter et danser jusque deux heures du matin. Merci à eux.

Nous vous donnons rendez-vous en octobre 2018.



Annonce : Fête de la Châtaigne

Nouveau à Armoiy : Couleurs d'automne, saveurs d'automne.

C'est dans un "chauds, chauds les marrons, chauds..." que le comité des fêtes va organiser sa première fête de la châtaigne, le 4 novembre dès 16 h 30 sur la place des commerces.

Nous vous y attendons nombreux, sur un p'tit air de musique avec l'orchestre champêtre ALPENLAK, pour y déguster châtaignes, vin chaud, cidre et jus de pommes.

ADMR "LES MOULINS"

L'Association a tenu son Assemblée Générale ordinaire le 15 juin 2017.

Elle vient en aide aux personnes âgées, familles et personnes en situation de handicap, par l'intermédiaire d'un personnel qualifié composé d'aides à domicile et de techniciens de l'intervention sociale et familiale.

L'Association couvre 8 communes : Allinges, Armoiy, Cervens, Draillant, Le Lyaud, Margencel, Orcier, Perrignier avec 12 responsables bénévoles, 29 salariés et 187 clients adhérents.

L'activité de l'année 2016 pour Armoiy représente 1433 heures pour 11 personnes.

Différentes formations ont été mises en place en 2016 et continueront en 2017.

Une enquête de satisfaction a été adressée à chaque adhérent, courant 2016 ; les réponses reçues sont très positives, l'ADMR est bien perçue par environ 90 % des personnes aidées.

Le Président remercie les Maires des Communes qui subventionnent l'Association.


FILLION
IMPRIMERIE
ALLINGES


PEINTURE & DECORATION
DEGENEVE Christian
RÉVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 55 95 • Mob. 06 08 06 92 40
Fax 04 50 70 55 96
christian.degeneve@orange.fr

Le meilleur pour le sport

Un monde de vélo conseillé par des pros. Le sport .. mais pas que. Montez haut, libérez vous des contraintes.

ANTHY / LÉMAN - Espace Léman 3
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

PROCÉDURE POUR L'OBTENTION D'UNE CARTE D'IDENTITÉ

Une nouvelle réforme relative aux cartes nationales d'identité est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2017. Comme pour les passeports, les demandes de carte nationale d'identité sont désormais déposées auprès des mairies équipées de dispositifs de recueil, à savoir Thonon-les-Bains, Perrignier, Douvaine, Boège, Abondance, Evian...

Ce qui change pour vous :

- La commune d'Armoay ne délivre plus de CNI.

Vous devez vous rendre exclusivement dans l'une des communes du département déjà équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité. Il est toujours possible de retirer le formulaire de demande de CNI auprès de la Mairie d'Armoay aux jours et heures habituels d'ouverture.

- Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile en

vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Vous devez alors conserver le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à l'une des mairies équipée d'une station de recueil. Ces communes vous accueillent sur rendez-vous, pendant lequel sont effectuées la prise d'empreintes et la vérification de la complétude du dossier. Une fois confectionné, le titre vous est remis par la mairie de la commune où vous avez fait la demande.

VIGNETTE CRIT'AIR



Dès le 1^{er} novembre 2017 tous les véhicules routiers du département devront être munis d'une vignette de la qualité de l'air et de pollution appelée "CRIT'AIR".

Le certificat qualité de l'air est un autocollant sécurisé, à coller sur le véhicule, qui indique sa classe environnementale en fonction de ses émissions de polluants atmosphériques.

Qui est concerné ?

Tous les véhicules routiers sont concernés : deux roues, trois roues, quadricycles, véhicules particuliers, utilitaires, poids lourds dont bus et autocars.

Il existe 6 classes de certificats allant de 1 à 5 (5 étant le plus mauvais) + 1 classification pour les véhicules électriques "zéro émission moteur". Le certificat qualité de l'air permet de favoriser les véhicules les moins polluants :

- modalités de stationnement favorables
- conditions de circulation privilégiées
- possibilité de circuler dans les zones à circulation restreinte (ZCR) ou en cas de pic de pollution.

Les véhicules les plus polluants, qui sont non classés n'ont pas droit au certificat qualité de l'air.

La classification du véhicule est valable pour toute la durée de vie du véhicule.

Prix de la vignette : 4,18 €

Où obtenir cette vignette?

Connectez-vous sur le site Internet officiel et sécurisé : <https://www.certificat-air.gouv.fr/>

Notez-bien que le tarif de la vignette est unique, quelle que soit sa couleur ou le lieu où elle s'impose (zone à circulation restreinte).

Attention aux sites pirates qui vous revendent des vignettes à un tarif plus élevé. Commandez-la et payez-la sur le site officiel sécurisé ci-dessus.

Possibilité de faire la demande par courrier en joignant un chèque de 4,18 euros et une demande papier à télécharger sur internet (voir informations sur le site).

Il vous sera possible, sur ce site, de connaître la classe de votre véhicule ainsi que d'autres renseignements importants.

A noter : En cas de cession du véhicule l'usage du certificat est transféré simultanément et automatiquement avec le véhicule. En cas de perte ou de vol du certificat celui-ci ne peut être remplacé ni remboursé ; Une nouvelle demande devra être faite.

ATELIER D'ÉCRITURE

animé par Françoise Belmain : **mercredi de 17 h 30 à 19 h toutes les 3 semaines** environ, début le 18 octobre (s'informer auprès de la bibliothécaire). Ouvert aux ados et adultes.

ATELIER LE PETIT JOURNALISTE

"Kenotte" n° 3, journal réalisé par de jeunes journalistes de 11/12 ans. (s'informer auprès de la bibliothécaire).

TROC' LIVRES

samedi 18 novembre à Orcier (salle polyvalente).

EXPOSITION PHOTOS

Haute montagne, Népal : **novembre 2017**.

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Samedi 25 novembre à 19 h 30, projection suivie d'un échange avec le réalisateur "On va marcher sur l'Everest" de François Damalino (réalisateur, alpiniste, éditeur..)

ATELIER AUTOUR DU PAPIER

animé par Christine Vanhuyse : **samedi 2 décembre de 14 h 30 à 17 h** pour ados et adultes.

SPECTACLE POUR ENFANTS

"Une maison pour quatre", en partenariat avec la ludothèque, **mercredi 20 décembre à 17 h**.

N'hésitez pas à vous informer
auprès de la bibliothèque :

04 50 70 57 68 ou bibliothequearmoy@wanadoo.fr



de Françoise et Chantal, séduites entre autres par l'originalité du thème : "LE GRAND JEU" de Céline Minard.

Installée dans un refuge high-tech accroché à une paroi d'un massif montagneux, une femme s'isole de ses semblables pour tenter de répondre à une question simple : comment vivre ? Outre la solitude, elle s'impose un entraînement physique et spirituel intense fait de longues marches, d'activités de survie, de slackline, de musique et de la rédaction d'un journal de bord. Saura-t-elle "comment vivre" après s'être mise à l'épreuve de conditions extrêmes, de la nature immuable des temps géologiques, de la brutalité des éléments ? C'est dans l'espoir d'une réponse qu'elle s'est volontairement préparée, qu'elle a tout prévu. Tout, sauf la présence, sur ces montagnes désolées, d'une ermite, surgie de la roche et du vent, qui bouleversera ses plans et changera ses résolutions...



Le journal de Kenotte

Journal rédigé par une équipe de journalistes en herbe à la bibliothèque d'Armoy. Disponible sur place et sur les sites internet des communes du Lyaud et d'Armoy.

HALTE AUX INCIVILITÉS !

Après l'incendie volontaire d'un container de collecte de journaux usagés (plateau de Lonnaz, 19 mai 2017).



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les bruits de voisinage comprennent, entre autres, les bruits engendrés par les chantiers, les appareils hi-fi, les tondeuses et autres matériels à moteur ainsi que les cris et les aboiements. On entend par bruit de voisinage les sons qui causent un trouble excédant les inconvénients normaux du voisinage.

C'est pourquoi, afin de préserver le bien-être de tous, il est utile de rappeler la réglementation locale :



- L'utilisation des tondeuses à gazon, taille-haies, motoculteurs, tronçonneuses, etc., **EST INTERDITE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.**

- Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, ne peuvent être effectués que les **jours ouvrables de 8 h à 20 h et les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.**

En ce qui concerne les jours ouvrables, il paraît souhaitable, dans la mesure du possible, d'éviter l'usage de tels matériels entre **12 h et 14 h et après 19 h.**



Quant aux aboiements, les propriétaires de chiens doivent prendre les dispositions nécessaires afin que ceux-ci n'aboient pas toute la journée, durant leur absence.

EN CAS D'ENNEIGEMENT

A l'approche de l'hiver, petit rappel : Il vous revient de dégager les trottoirs le long de votre habitation.

le Clos des Champs
Location de chambres.
Studios et appartements meublés

M^{me} et M^{lle} Colloud
3562, Chef lieu
74200 ARMOY

Tél. 04 50 17 33 74
Port. 06 80 89 31 10
le-clos-des-champs@orange.fr

La Calèche
Chez Deville
BOULANGERIE - PATISserie

THONON 8, Bd Carnot - ARMOY Chef-lieu
04 50 71 16 93 04 50 73 94 58

TAXI EVASION
Transport médical assis agréé toutes caisses d'assurances

7/7 JOURS

TOUTES DISTANCES
Gares, aéroports, stations, colis, transports privés et médicaux

Pierre DETRY 06 18 64 32 83
pierre.detry@wanadoo.fr - 74200 Le Lyaud
Commune de rattachement Le Lyaud

VivaL **SUPERETTE**
Nouveau : Loto
by Casino

- Épicerie, fruits et légumes
- Rayon bio
- Fromage coupe
- Produits locaux
- Presse
- Mondial relay
- Clés minutes
- Terrasse

3565, Chef-lieu - 74200 ARMOY
Tél. 04 50 73 98 22

Bella'Pizza
et Emporter

4, rue de la Paix - THONON
04 50 71 97 27
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h 30
le vendredi et samedi jusqu'à 23 h 00

4, rue Jean Léger - EVIAN
04 50 75 93 04
fermé le jeudi et dimanche midi
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h 30
le vendredi et samedi jusqu'à 23 h 00

571, route de Bonnatrait
SCIEZ-BONNATRAIT
04 50 72 12 94
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h 30
le vendredi et samedi jusqu'à 23 h 00

3565 Chef-Lieu - ARMOY
06 10 66 28 31
ouvert du mercredi au dimanche soir uniquement
de 18 h 00 à 21 h 30 - le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 00

Pizzas - Plats chauds
Salades

SwissLife
Éric VUAGNAT
Franck TUPIN
GÉRONS VOTRE AVENIR

Toutes solutions d'assurances
Particuliers et Professionnels

"Le Don Bosco" - 10, av. du G^l-de-Gaulle - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 65 75 - Fax 04 50 26 18 83
vuagnat-tupin.ag@swisslife.fr n° ORIAS 07006421



Octobre

- 25/10 **DON DU SANG**
Salle communale du Lyaud
- 28-29/10 **EXPO ARTISANALE** Foyer Rural
Salle polyvalente Armoy

Novembre

- 04/11 **FÊTE DE LA CHÂTAIGNE**
Place des commerces
- 11/11 **COMMÉMORATION ARMISTICE**
- 18/11 **LOTO APE**
Salle polyvalente Armoy
- 25/11 **FILM DOCUMENTAIRE**
Bibliothèque

Décembre

- 02/12 **REPAS DES AÎNÉS**
CCAS Armoy
- 09/12 **VENTE DE SAPINS**
Groupe scolaire
- 17/12 **NOËL DES ENFANTS**
Salle polyvalente Armoy

Janvier

- VŒUX DU MAIRE**
Date à préciser
- 10/01 **DON DU SANG**
Salle communale Le Lyaud

Février

- 10/02 **CARNAVAL DES ENFANTS**
- 17-18/02 **FESTIVAL DE THÉÂTRE**
ET 24-25 Salle polyvalente Armoy

Etat Civil

NAISSANCES

- PARSY Elina, le 4 août 2017
- TOFFOLI Alexy, Michel, le 17 août 2017
- CHABERT Enzo, le 15 septembre 2017
- DECROUX Noreen le 25 septembre 2017

DÉCÈS

- BLAVIER Daniel, Louis, le 24 juillet 2017
- MAULAZ épouse CLOUYE Marie-France, le 6 août 2017



C.C.A.S.

Il peut vous renseigner sur les démarches administratives concernant l'aide sociale (aide alimentaire, logement, perte d'autonomie).

Un rendez-vous peut être pris en mairie en vue d'une visite à votre domicile.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARMOY

Tél. 04 50 70 57 68

Heures ouvertures :

Lundi	16 h 45 - 18 h 45
Mercredi	14 h 00 - 17 h 30
Vendredi	16 h 45 - 18 h 45
Samedi	9 h 30 - 11 h 30

SIVOM (SERVICES TECHNIQUES, AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET GARDERIE)

Monsieur Daniel CHAUSSÉE, Président

Tél. 04 50 73 97 84 - Fax 04 50 70 56 53

Mél : armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

ÉCOLES

École élémentaire et maternelle :

Madame Cathy CHIFFLET, Directrice : 04 50 70 54 52

SIEM (EAU)

Tél. 04 50 72 40 26 - Fax 04 50 72 40 60

Urgences : 06 86 46 06 28

ENEDIS (DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ)

08 10 33 32 74 ou 30 74

DÉCHETTERIE D'ALLINGES

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Le samedi : 8 h 30 à 13 h et 14 h à 18 h 30

(horaires d'hiver)

Tél. 04 50 73 98 59

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 04 50 36 11 02

(Bons-en-Chablais)

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Pôle Santé Armoys :

- Cabinet de Kinésithérapie :
Thierry Coupeau : 04 50 73 78 53
- Orthophoniste :
Marielle Bluteau : 06 45 54 88 53
- Cabinet infirmier d'Armoys :
Johanna Gauch et Anne-Sophie Favier-Mer
06 21 21 80 91
- Masseur-Kinésithérapeute :
Sylvie Beck-Mottet : 06 78 86 68 60

Pharmacie d'Allinges : 04 50 70 51 93

Cabinet infirmier des Allinges : 04 50 70 50 44

